



LEUR « REFORME » DES RETRAITES : NI FAIT NI A FAIRE !

Vendredi 24 janvier, partout dans le pays, les manifestations ont permis à beaucoup de continuer à exiger le retrait du projet de loi sur les retraites. Dans le même temps, la grève se poursuit dans de nombreuses professions avec des actions qui se multiplient comme à Chalon.

Même le Conseil d'Etat estime ne pas avoir eu le temps de « garantir au mieux la sécurité juridique » de la « réforme » des retraites selon un avis publié ce même 24 janvier.

Le Conseil d'Etat déplore également « les projections financières lacunaires » du gouvernement et un recours aux ordonnances – pas moins de 29 ordonnances prévues !- qui « fait perdre la visibilité d'ensemble »...

La mobilisation par la grève et les manifestations est portée par un soutien massif de la population ; tous les sondages d'opinion en attestent ! C'est pourquoi **les organisations syndicales appellent la population à un geste de soutien en faveur des grévistes devant l'hôtel de ville – à 15h30-**.

La journée de manifestation du 24 janvier a montré que la contestation perdure et gagne en dynamisme, en énergie et en volonté.

L'intersyndicale nationale -qui représente plus de la moitié des salarié-e-s- revendique avec détermination le retrait du projet de loi, préalable à des négociations afin d'améliorer le système existant à prestations définies.

A Chalon, les organisations syndicales et les gilets jaunes appellent à participer à une nouvelle manifestation avec de nouvelles actions :

MERCREDI 29 JANVIER

14H

Maison des syndicats

**REFUSONS LEUR RÉGRESSION
NI AMENDABLE NI NÉGOCIABLE
CONTINUONS D'ÊTRE SOLIDAIRES AVEC LES GÉNÉRATIONS SUIVANTES
EXIGEONS ENSEMBLE LE RETRAIT !**

Chalon/Saône, le 27 janvier 2020